

## Séance plénière du 29 mars 2018

### La Région améliore les conditions de travail des Adjointes Techniques Territoriales des Etablissements d'Enseignement (ATTEE)

Le Conseil régional du Grand Est, réuni en Séance plénière sous la présidence de Jean Rottner, a approuvé le Programme d'Amélioration des Conditions de Travail en Etablissements pour les Adjointes Techniques Territoriales des Etablissements d'Enseignement (PACTE ATTEE), représentant un effort financier estimé à 16 millions d'euros sur 5 ans, au titre du Programme Pluriannuel des Investissements de la collectivité. Il s'agit de proposer un ensemble d'actions pour améliorer la qualité des locaux de travail des ATTEE et leur confort d'usage.

La Région mène une politique en matière de ressources humaines qui prend en compte le bien-être au travail de ses agents. Cette stratégie s'articule notamment autour de trois objectifs :

- harmoniser et formaliser les pratiques et les procédures en matière de ressources humaines afin de garantir une équité de traitement entre l'ensemble des agents,
- améliorer les conditions de vie au travail afin de maintenir l'engagement et la motivation des agents au quotidien,
- favoriser la communication afin de donner du sens au travail quotidien et favoriser l'émergence d'une culture commune aux 7 400 agents de la collectivité régionale.

Afin d'améliorer les conditions de travail des **5 400 agents** de la Région travaillant dans les lycées et les CFA du Grand Est, la Région va mettre en œuvre le PACTE ATTEE qui permettra de lancer plus de **160 opérations de rénovation ou de réhabilitation de locaux** dans différents établissements de la région, sur les 5 années à venir. Ces locaux pourront être des bureaux, des ateliers techniques, des vestiaires, des salles de repos ou encore des locaux de stockage. L'objectif étant d'**apporter aux ATTEE des locaux de travail adaptés à leurs nombreuses missions et à leurs besoins**.

Cette démarche fait suite à une première phase d'état des lieux engagé par la Région et ses agences territoriales, en 2017, au sein des l'ensemble des établissements recensés. Cet état des lieux portait à la fois sur l'aspect fonctionnel des lieux (nombre de locaux à disposition, surface, confort de travail, adéquation aux modes de travail) et sur l'aspect technique (aspects réglementaires, conditions d'habitabilité, etc.).

A noter que l'acquisition d'équipements spécifiques (machines, outils) et de mobilier ne font pas partie de ce PACTE ATTEE et feront l'objet, le cas échéant, de dotations à part.

#### Le rôle essentiel des Adjointes Techniques territoriales des Etablissements d'enseignement

5 400 agents ATTEE assurent au quotidien le bon fonctionnement des lycées publics et agricoles pour garantir un cadre d'enseignement agréable, une restauration et un accueil de qualité des lycéens, dans le Grand Est. Agents d'accueil, agents polyvalents d'entretien et de restauration, agents polyvalents de maintenance, cuisiniers et responsables polyvalents : le professionnalisme de ces agents, répartis en cinq secteurs d'activité, pour la plupart affectés en établissements scolaires, se mesure au quotidien. Des agents en Equipes Mobiles d'Ouvriers Professionnels (EMOP) sont, quant à eux, affectés dans les agences territoriales des services de la Région, en l'Alsace. Actuellement basées dans les lycées, les équipes mobiles de Champagne-Ardenne et de Lorraine devraient prochainement être rattachées aux huit agences territoriales.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier  
03 88 15 69 84 / 06 78 79 93 36  
[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)  
[gaelle.tortil-texier@grandest.fr](mailto:gaelle.tortil-texier@grandest.fr)

